



Procès-verbal du Conseil d'Administration réuni le 16/06/2018

Le 16/06/2018, par le biais d'une visioconférence, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis au titre d'une réunion ordinaire.

Présents :

- Maryse Hordé, retraitée, demeurant à 17, route d'Aubusson 23150 Lavaveix-les-mines.
- Aline Pinon, fonctionnaire, demeurant au 1^{er} étage 226, boulevard de Vanteaux 87000 Limoges.
- Gérard Hordé, retraité, demeurant à 55 avenue du Berry 23000 Guéret.
- Joël Bac, demandeur d'emploi, demeurant à 14, route de Lavaveix Fourneaux 23200 Saint-Médard-la-Rochette.
- Nicolas Hordé, fonctionnaire, demeurant à Foussigne 24290 Saint-Amand-de-Coly.

Excusés :

- Nadine Tabard, retraitée, demeurant 18, rue André Vy 23000 Guéret.
- Tiphane Hordé, en invalidité, demeurant à logement 20 -13, rue de Braconne 23000 Guéret.

Convoqués par courriel à partir de la liste de diffusion conseil@meconnu.fr.

La réunion du Conseil d'Administration débute à 14 h 15. Tous les participants disposent de l'équipement adéquat pour entendre et être entendu. Quelques réglages seront cependant nécessaires afin que tous les participants puissent participer pleinement à la réunion.

Nicolas H. anime la réunion, il précise que c'est un peu l'heure du bilan pour le site internet <http://meconnu.fr> qui est né le 6 mai 2017 à 17h00 et, qui, par conséquent existe depuis un peu plus d'une année civile. Cependant l'association n'était pas encore née il y a un an, il est encore un peu trop tôt pour en faire le bilan de celle-ci.

Le point sur le département du Nord (59)

Nicolas H. expose la situation de l'unique rédacteur du département du Nord, Philippe S. qui a souhaité ouvrir le département afin de participer activement à l'association. Il est déjà parfaitement autonome sur l'utilisation de l'interface privée de meconnu.fr et possède une expérience non négligeable des technologies numériques, il travaille déjà sur des blogs et sur les réseaux sociaux. D'autre part, les photographies qu'il a ajouté à meconnu.fr sont particulièrement qualitatives, tout autant que le contenu de ses articles. Gérard H. plussoie est ajouté qu'il n'est pas intervenu pour modifier ses articles. Il n'y a eu au départ qu'un problème sur la géo-localisation rapidement réglé. Aline P. propose que nous mettions à l'épreuve 2 mois supplémentaires ou après la rédaction de 20 patrimoines supplémentaires, tel que nous avons précédemment décidé pour Ingrid F. qui, dans la même position, souhaitait devenir administratrice du département 85. Nicolas H. pense qu'il faut tirer leçon du passé, on cherche avant tout à vérifier la capacité

d'autonomie dans l'usage de l'outil. Aline P. répond qu'il faut qu'il devienne administrateur stagiaire. Nicolas H. répond que c'est statutairement obligatoire mais inutile de rallonger la période d'essai au regard du travail réalisé. Il est très intéressé par l'association et propose son aide pour gérer les aspects financiers, il est comptable et équipé Apple...il serait intéressant qu'il puisse suivre l'AG en visioconférence précise Nicolas H. Nicolas H. propose qu'il devienne administrateur « stagiaire » et validé au bout d'une année d'exercice. Tout les membres du conseil présents lors de l'assemblée votent oui à l'unanimité.

Le point sur le département de la Vendée (85)

Gérard H. explique que le département de la Vendée est arrivé à un stade quasi total d'autonomie. Ingrid F. rédige en moyenne 2 articles par semaine de bonne qualité et il n'intervient plus pour l'aider. Il explique qu'elle sait dorénavant ajouter ses propres cartes postales issues du site Delcampe.net. Selon lui : « c'est une très bonne recrue ». Nicolas H. rétorque que c'est une personne passionnée, qui poste de belles photographies sur les réseaux sociaux. Il ajoute qu'il est possible que la relève de la boîte de courriel admin@vendee.meconnu.fr pose problème à Ingrid F., il va la contacter afin de régler ce petit souci. Les messages envoyés pour sa formation d'admin ont été sauvegardés pour pouvoir resservir ultérieurement. Une mise en forme sera faite et publiée dans le CLOUD.

Action en cours sur la Gironde

Gérard H. expose son projet d'action sur la Gironde, qui est le chef-lieu régional de la région Nouvelle-Aquitaine. Il « rentre » un grand nombre de patrimoines pour la Gironde, soit 254 fiches « patrimoine » à ce jour, situés essentiellement autour de la ville de Bordeaux, avec un peu de dissémination dans le département. Il ajoute qu'il s'est inscrit dans de nombreux sites ayant attiré à la photographie au sein de la Gironde afin de trouver un photographe qui serait prêt à confier ses photos afin que nous puissions les ajouter au site internet meconnu.fr. Joël B. rajoute que les photos doivent être exclusivement prises à cet effet. Nicolas H. confirme qu'un membre de l'association, de fait, accepte de céder ses droits à l'association. Gérard H. explique que le but est d'hameçonner, en quelque sorte un photographe pour ensuite essayer de le convertir petit à petit à la saisie de patrimoines. Nicolas H. répond qu'il est intéressant d'avoir des photographes sans pour autant qu'ils soient rédacteurs. Cela pourrait être possible grâce à l'application smartphone qui octroierait la possibilité de proposer des photographies de façon assez simple, sans avoir les compétences du rédacteur. Il ajoute que la Gironde est le centre névralgique de l'Aquitaine. Aline P. expose que c'est à Bordeaux que les subventions régionales sont décidées. Gérard H. explique qu'il continue encore de saisir des patrimoines mais qu'il va pas tarder à se mettre en quête d'un photographe. Nicolas H. rappelle notre dernière réunion, le choix de la Gironde n'est pas hasardeux : c'est un département particulièrement bien pourvu en terme de patrimoine. Gérard H. s'exprime « les visites de la Gironde ont augmenté depuis l'ouverture, on voit une amélioration des statistiques : 350 visites en ce milieu du mois de juin ». Aline P. dit qu'il faut profiter de la période d'été favorable.

Financement & budget, comment trouver un équilibre (subventions) ?

Nicolas H. présente la problématique : notre association n'a que peu de dépenses mais elle arrive à peine à avoir un bilan financier à l'équilibre. Nous n'avons pas de nouvelles de nos demandes de subventions et notre action de financement collaboratif par le biais de Ulule a été un véritable désastre. Pour le nouvel exercice qui vient, nous serons probablement dans l'obligation de faire un chèque de don de 30 € chacun afin de pouvoir envisager les frais de l'année à venir. La question est, « comment trouver un équilibre financier ? ». Nicolas H. demande l'état des finances à la trésorière de l'association. Aline P. répond qu'il reste 46,20 € sur le compte. Nicolas H. explique que nous avons eu de nombreuses dépenses exceptionnelles lors de la création de l'association et qu'il avait payé 3 années de nom de domaine pour « meconnu.fr » afin de ne pas oublier bêtement ce qui est essentiel et se retrouver « à la rue ». Nicolas H. fait le point sur les dépenses récurrentes : assurance, frais de tenue de compte, frais d'hébergement soit environ 200 € par an. Il est impossible que les adhésions couvrent les charges annuelles, il semble impératif de recourir à des demandes de subvention pour couvrir les charges. Gérard H. intervient et explique qu'aucune décision n'avait jusqu'alors été prise par les organismes auxquels nous avons sollicité des subventions. En ce qui

concerne la ville de Guéret, nous ne sommes à priori pas dans le budget primitif, ce qui semble défavorable, à ce jour car nous ne sommes pas prévus. Néanmoins les décisions d'octroi de subvention sont en cours d'étude. Nicolas H. demande si nous pourrions avoir accès au système numérique de suivi de demande de subventions ou tout autre chose permettant d'en suivre le cours. Gérard H. répond que nous ne pouvons bénéficier d'un accès tant que nous n'avons pas encore perçu de subventions. C'est l'attribution de la première subvention qui délivre de fait le login. Il ajoute qu'en ce qui concerne la région : « rien n'est fait, Cela devrait être tranché en juillet ». Nicolas H. rétorque qu'il sera difficile de faire de la publicité pour se faire connaître sans aucun budget. Gérard H. dit qu'il y a 2 nouveaux cotisants l'an prochain, certes, mais il faudra encore du temps pour trouver un équilibre « naturel ».

Les départements vides, quelle politique ?

Gérard H. explique que nous avons ouvert récemment 2 départements qui sont restés quasiment vides : la Charente et la Loire-Atlantique. Et que l'Allier avait été ouvert puis refermé suite à un revirement soudain des intéressés. Nicolas H. répond que ce n'est effectivement pas très « vendeur » de « tomber » sur un site internet vide de contenu. Mais qu'il faut garder à l'esprit que les rédacteurs sont des bénévoles...on ne peut exiger de remplir des fiches à un rythme donné ou tout autre chose qui rendrait l'expérience désagréable. J'ai relancé le rédacteur de l'Allier avec bien peu de diplomatie, il s'est senti un peu contraint et il a fini par démissionner. Aussi je préfère un département vide que des gens qui ne se sentent opprimés. Gérard H. ajoute qu'il faudrait compléter la légende de la carte meconnu.fr afin de rajouter les départements très peu renseignés afin de mieux les distinguer des autres. Il prend pour exemple la Gironde qui compte pas loin de 250 patrimoines, qui est de la même couleur que la Loire-Atlantique qui n'en compte qu'un seul ! Nicolas H. plussoie l'idée, il ajoute qu'il contactera le rédacteur afin de lui proposer son aide. Gérard H. ajoute que la Charente, comme la Loire Atlantique ne déçoit que peu de monde avec 2 visites par jour. Il propose de laisser les choses en l'état. Nicolas H. termine sur le fait que les bénévoles doivent se faire plaisir avant tout, qu'il ne faut pas leur mettre de pression.

Présentation des statistiques du site internet meconnu.fr au bout d'une année d'existence

Nicolas H. présente les statistiques de façon très complète grâce à l'outil fourni par Google : Google Analytics sur lequel chaque département est inscrit de façon indépendante. Puis il utilise l'interface d'administrateur afin d'afficher les statistiques générales de meconnu.fr. Il précise qu'une hausse très importante jusqu'à 15.000 visiteurs par mois au mois de Mars 2018 s'est soldée par une retombée autour de 8.000 les mois derniers. Les chiffres semblent néanmoins remonter de façon importante au mois de juin sans aucune réelle corrélation avec un événement extérieur identifié ajoute-t-il. Maryse H. répond que le facteur commun pourrait être le climat pluvieux. Gérard et Nicolas H. rétorquent qu'il n'y aucune corrélation évidente. Nicolas H. explique que le bilan est tout de même très positif car « La Creuse Secrète » avait fait 99.000 visites en un peu plus de 2 années civiles alors que meconnu.fr totalise 110.000 visites en une seule année d'existence ! Il serait intéressant de connaître la provenance des visites. Gérard H. a ajouté de nombreux articles sur le Lot et Puy-de-dôme, sur lesquels des augmentations en terme de visite avoisinent les 600 %. Gérard H. dit qu'il faut relativiser les pourcentages. 6 visiteurs au lieu d'un représente une augmentation de 600 %. Nicolas H. prend pour exemple 0, qui permet d'avoir des augmentations avec des pourcentages quasi-infinis !. Cependant les chiffres absolus semblent corroborer les pourcentages. Gérard H. ajoute que l'augmentation des chiffres de la Gironde sont dus à la saisie de nouveaux articles. Nicolas H. répond que la Vendée fait déjà beaucoup de visites, on voit la différence entre un département touristique ou non. Il reprend les chiffres et précise qu'en ce qui concerne la Creuse, la provenance principale des visites est le résultat d'une recherche sur google.fr. Pour ce qui est des réseaux sociaux, à peine 10 % des visites, c'est Facebook qui est à l'origine de 90 % du trafic. 55 % des usagers seulement utilisent un ordinateur de bureau. Nicolas H. termine en exposant un bilan très positif : « les chiffres ont explosés depuis la création du site meconnu.fr ».

Lien brisé sur chargement appli smartphone ?

Gérard H. introduit : « C'est juste que le lien est brisé vers le téléchargement de la dernière version de l'application smartphone ». Nicolas H. renvoie la dernière version <http://temp.meconnu.fr/xplorateur-android-10-06-2018.apk> de l'application smartphone pour Android.

Choix d'une licence pour la base de donnée meconnu.fr (Open Database License ?)

Nicolas H. explique l'origine de cette idée. Un courriel reçu de la part d'un bénévole de l'association OpenStreetMap France. Il lit le courriel suivant :

« Bonjour,

je me permets de vous contacter pour plusieurs raisons et avec plusieurs casquettes !

Je suis au conseil d'administration d'OpenStreetMap France, je co-organise la conférence annuelle qui se tiendra à Pessac (Bordeaux-Métropole) du 1-3 juin 2018 et je suis un promoteur de la collaboration entre les divers sites, plateformes, outils numériques.

Vous avez initié un très chouette travail sur le référencement du patrimoine Français. Je me pose du coup plusieurs questions :

quelles sont les interactions avec OpenStreetMap, hormis les fonds de carte ? Utilisez vous la base de données pour alimenter Méconnu ou contribuez vous à la base de données OSM avec Méconnu ? L'avez vous envisagé ?

quelle est la licence de la base de données de Méconnu, je n'ai pas réussi à la trouver ?

plusieurs projets collaboratifs mettant en œuvre des données géolocalisées vont se réunir lors du SotM, pour réfléchir à comment mettre en commun tous les efforts de contributeurs et les "valoriser" au maximum ! Peut-être pourriez vous être intéressé ?

J'ai vu que vous aviez commencé à travailler vers Tamniès en Dordogne, avez vous rencontré Jacques Crouzel, que j'ai la chance de connaître :), très actif sur tous ces patrimoines !

C'était aussi l'occasion de pouvoir échanger avec vous !

Bonne journée »

Puis il lit à haute voix sa réponse.

« Bonjour,

Je suis Nicolas, co-fondateur de l'association meconnu.fr et secrétaire de l'association. Je m'occupe plus particulièrement de la partie informatique de l'association.

Nous interagissons avec OpenStreetMap uniquement pour utiliser des fonds de carte:

- pour la génération de cartes statiques,
- pour animer une carte dynamique des patrimoines.

Nous ne contribuons actuellement pas à OSM. Cependant nous avons déjà abordé cette idée en CA et nous discutons encore cette option.

Actuellement, la base de données de meconnu.fr est totalement fermée et demeure la propriété exclusive de l'association. Mais une réflexion est en cours concernant l'ouverture du portail. Nous avons abandonné les systèmes de cartographie propriétaires au profit du libre et nous envisageons à plus ou moins longue échéance une ouverture totale de notre base de données par le biais d'API. Nous sommes sur le point de sortir une application Smartphone s'appuyant sur la base de donnée de meconnu.fr. Celle-ci sera gratuite. Toujours dans la même optique, nous envisageons d'ouvrir le code source en GPL. La question sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration (mi-mai).

Nous serions effectivement intéressés par "State Of The Map - France", il se déroulera en 2019 ?

meconnu.fr est né en 2017 mais c'est le prolongement du projet "La Creuse Secrète" débuté fin 2014. Aussi c'est donc en Creuse, en collaboration avec mon père (Gérard Hordé), que l'aventure a débuté. Le siège social de l'association est donc resté à Guéret pour des raisons historiques.

Oui, j'ai rencontré Jacques. Il réalise un travail de restauration et de mise en valeur du patrimoine vraiment formidable ! L'association du petit patrimoine de Tamniès est particulièrement active !

Nicolas Hordé

Pour meconnu.fr »

Nicolas H. explique l'origine du dilemme. Le site meconnu.fr donne des informations gratuites à ses usagers, les internautes. Mais nos données, parmi lesquelles figurent les photographies sont la propriété exclusive de l'association meconnu.fr tout autant que la base de données qui les contient. Nous pouvons adopter 2 politiques : fermée comme Facebook ou ouverte comme Open Database Licence. Si nous ouvrons notre base, nous risquons de faire l'objet de plagiat ou de vols de nos informations. Nicolas H. ajoute que nous avons pas encore une croissance et une logistique suffisante pour ne pas être inquiétés par le plagiat. Mais dans 1 année ou 2, faire un instantané de notre site internet avec un autre nom... ne risque rien car nous aurons toujours le bénéfice indiscutable des infrastructures et de la vie associative qui n'est pas copiable. Nicolas H. relativise cependant la gravité d'un plagiat. Gérard H. répond qu'il est encore un peu tôt pour prendre le risque. Il propose que chacun y réfléchisse pour l'assemblée générale, et qu'il serait peut être mieux de prendre une décision de cette gravité lors d'une réunion plénière. Cela nous laisse 2 mois et demi pour réfléchir, nous sommes encore dans une situation transitoire. Nicolas H. acquiesce et trouve que c'est là, la place d'une AG pour trancher sur ce sujet grave. Gérard H. explique que c'est probablement une des décisions les plus importantes qu'il nous sera donné de prendre. Qu'il faut argumenter pour et contre. Aline P. dit que le problème de vol de données pour créer un site similaire reste potentiel. Qu'une société pourrait le faire avec un but commercial. Nicolas H. rétorque que c'est bien le cas le plus improbable, qu'il serait dangereux de faire un plagiat de la sorte pour cette société car nous avons des recours aisés contre elle. Il explique qu'il faut plus craindre le petit bidouilleur du coin. Quoiqu'il en soit, si nous prenons la décision d'ouvrir notre base il faudra répondre à deux questions « quel type de contrat de licence de données » et « quel format, quelle présentation des données pour des personnes tierces ». Aline P. propose de faire des accès séparés et de ne pas ouvrir les photographies de meconnu.fr. Nicolas H. plussoie fortement l'idée, nous pourrions ouvrir certains champs et garder la protection des photographies et des vidéos. Ce qui limite énormément le plagiat...sans photos. Tout cela pourrait être évolutif, nous pourrions même protéger la géolocalisation. Maryse H. répond que nous pourrions faire un choix progressif d'ouverture. Gérard H. dit « on voit donc ça à l'AG ». Nicolas H. ajoute que l'on pourrait ne pas ouvrir photos et vidéos et que l'on pourrait ouvrir la géolocalisation à 50/100 mètres près, erreur suffisante pour ouvrir mais garder un garde fou. Aline P. pour trouver une église pas de problèmes, mais pour un dolmen : ça se complique ! Nicolas H. Le piratage doit conserver pour le pirate un ratio bénéfice-temps intéressant. Si le pirate passe plus de temps à pirater la base qu'à refaire le travail : la protection est opérationnelle.

Contribuer pour OpenStreetMap ?

La question est reportée à l'assemblée générale, et ce, à l'unanimité car elle rejoint une orientation générale de l'association qu'il convient de trancher après une mûre réflexion. Cette question rejoint le point précédent.

Quelle licence pour l'application SmartPhone meconnu.fr – Xplorateur (GPL v3 ?)

La question est reportée à l'assemblée générale, et ce, à l'unanimité car elle rejoint une orientation générale de l'association qu'il convient de trancher après une mûre réflexion. L'ouverture du code de l'application smartphone dévoile la méthode d'accès aux données et potentiellement ouvre la possibilité de télécharger de données directement sur la base, or la licence de la base de données est encore en cours de discussion. La sécurisation des données si une licence ouverte n'est pas choisie pose un certain nombre de problèmes selon Nicolas H. Il est difficile de permettre à n'importe qui, de n'importe où d'avoir accès à des informations tout en empêchant leur copie. Si l'application SmartPhone est prête d'ici l'assemblée générale, rien n'empêche une réunion extraordinaire pour décider de la marche à suivre.

Le point sur l'avancement du développement de l'application SmartPhone

Nicolas H. présente l'application SmartPhone, en montrant les différents écrans par le biais de la webcam. Les photographies prennent beaucoup de place sur le téléphone et il faut prévoir un système pour faire le tri du tiers des photographies les plus anciennes. Il rajoute que demeure un problème de déclinaison entre le nord GPS et le nord magnétique qui doit être corrigé. Il présente la fonction de synthèse vocale qui permet de lire à haute voix le descriptif d'une fiche « patrimoine ». Il conclut que l'application est presque utilisable mais insuffisamment fiable et ne comportant pas la partie cartographique, sans quoi elle ne pourrait être diffusée. Il explique que le générateur d'itinéraire prévu repose plus sur le site internet que sur l'application Smartphone qui doit d'abord subir une révision afin d'être opérationnel. C'est donc une fonctionnalité dont le développement sera différé de toute façon. Gérard H. répond que l'application est stable et ne présente pas de souci particulier. Nicolas H. plussoie mais insiste sur le fait qu'il faut terminer la cartographie. Il demande si l'inclusion de 2 nouvelles fonctions seraient intéressantes : une qui permettrait d'affiner les coordonnées GPS et une autre permettant aux usagers de proposer des photographies faites du smartphone est qui pourraient rejoindre le site internet après modération. Aline P. dit que seul l'administrateur doit pouvoir modérer les photos. Quelle sera la qualité des photographies ? Nicolas H. répond que les photographies faites par Ingrid F. pour la Vendée sont faites à partir de Smartphone et pourtant elles sont qualitatives. Gérard H. acquiesce. Nicolas H. ajoute que cela pourrait permettre de trouver plus aisément des photographes car c'est simple à utiliser. Gérard H. répond que c'est un argument valable pour trouver un correspondant dans la Gironde. Nicolas H. explique qu'il pourra travailler la-dessus car la cartographie risque de lui poser des problèmes un certain temps...

Interface V3.0 du site internet meconnu.fr, que modifier ?

Nicolas H. explique qu'il envisage de revoir certains aspects du visuel et des fonctionnalités du site internet meconnu.fr pour en faire une V3.0 qui serait une forme d'aboutissement. Gérard H. rétorque qu'il est difficile d'améliorer le site internet qui est au point. Que seuls des modifications mineures pourraient être envisagées afin de ne pas chambouler les habitudes des usagers. Nicolas H. pense qu'il ne faut rien changer de la charte graphique mais simplement de petites choses ici et là qui ne sont pas commodes comme par exemple la possibilité de faire des tris plus sophistiqués. L'ajout du choix du champ sur lequel est fait le tri dans le « tri multicritère » ainsi que l'apparition de champs plus détaillés au survol de la souris. Joël B. dit qu'il faudrait modifier « département fermé » qui connote de façon négative. Nicolas H. propose « non ouvert ». Maryse H. propose « non couvert ». Nicolas H. répond que c'est plus parlant pour les usagers de la téléphonie mobile... à savoir quasiment tout le monde. Gérard H. propose un niveau de granularité supplémentaire avec des départements « peu couvert ». Nicolas H. explique que le générateur d'itinéraire doit aussi être finalisé pour s'appuyer sur un routage routier issu de OpenStreetMap, d'ailleurs nécessaire à l'application SmartPhone. Gérard H. trouve que le générateur à le mérite d'exister, que l'on avait connu pire auparavant. Il ajoute que la carte qui remplace la carte IGN est plus qualitative. Nicolas H. rajoute que le quizz ne fonctionne plus depuis la migration du site internet vers la dernière version de SPIP 3.2. Nicolas H. souhaite rajouter un onglet détail dans la métrologie des administrateurs afin d'avoir un graphique empilé pour voir la provenance détaillée des visiteurs. Gérard H. répond que l'on est dans le détail et que le site est fiable. Nicolas H. explique que le site permet dorénavant le dépôt de contenu vidéo sur meconnu.fr. Qu'il souhaite, tel que l'on avait déjà parlé lors de précédentes réunions, l'ajout des plus beaux villages de France

ainsi que l'intégration des coups de cœur et des sites exceptionnels des départements limitrophes (4 étoiles et/ou 3 horloges en durée de visite).

Commission audio-visuelle, changement de fonctionnement ?

Nicolas H. explique que Tiphany H. n'est que peu disponible pour la création et la mise en forme de contenus vidéo. En effet, les prises de vue réalisées sur le viaduc des rochers noirs datant déjà de plus de huit mois n'ont toujours pas été montées et nous n'avons aucune nouvelle de l'avancement du travail. Nicolas H. ajoute que nous avons donné une forme d'exclusivité de la gestion des vidéos à Tiphany H. qui bloque notre action en ce domaine. Aline P. ajoute que les prises de vue du viaduc ont nécessité 3 personnes et pas loin de 6 heures de travail. Nicolas H. explique qu'il peut recruter un nouveau responsable de la commission audio-visuelle mais que pour cela il faudrait éclaircir la situation avec Tiphany H. mais celle-ci ne participe plus aux réunions depuis l'assemblée générale. Maryse H. téléphone à Tiphany H. pour savoir si nous pouvons la remplacer sur la gestion de vidéos. Elle donne son feu vert pour être remplacée.

AG de meconnu.fr, préparation

Nicolas H. introduit que la prochaine réunion est l'Assemblée Générale de l'association meconnu.fr. Nous regardons tous les agendas afin de fixer une date. La réunion doit se dérouler en semaine pour bénéficier de la salle de la MAIF à Guéret. L'AG est fixée le vendredi 7 septembre à partir de 14h00 14-16 avenue de la sénatorerie à Guéret (23). Maryse H. se charge de prendre rendez-vous avec notre interlocutrice à la MAIF qui est notre assureur. Nicolas H. propose de poursuivre cette réunion par un restaurant en ville. Il faut réserver une semaine à l'avance. Maryse H. demande si tous les bénévoles sont conviés. Nicolas H. répond que tous sont conviés et que nous pouvons organiser des hébergements si des vellétés de participation de bénévoles lointains se faisaient connaître. Il ajoute que les convocations seront envoyées par courriel vers tous les adhérents de l'association sous forme d'un document PDF.

la séance est donc levée à 17 h 15.

Il est dressé le présent Procès-verbal du Conseil d'Administration, signé par le président de séance et la secrétaire de séance.

Fait en visioconférence, le 16 juin 2018

Le Président
Hordé Gérard

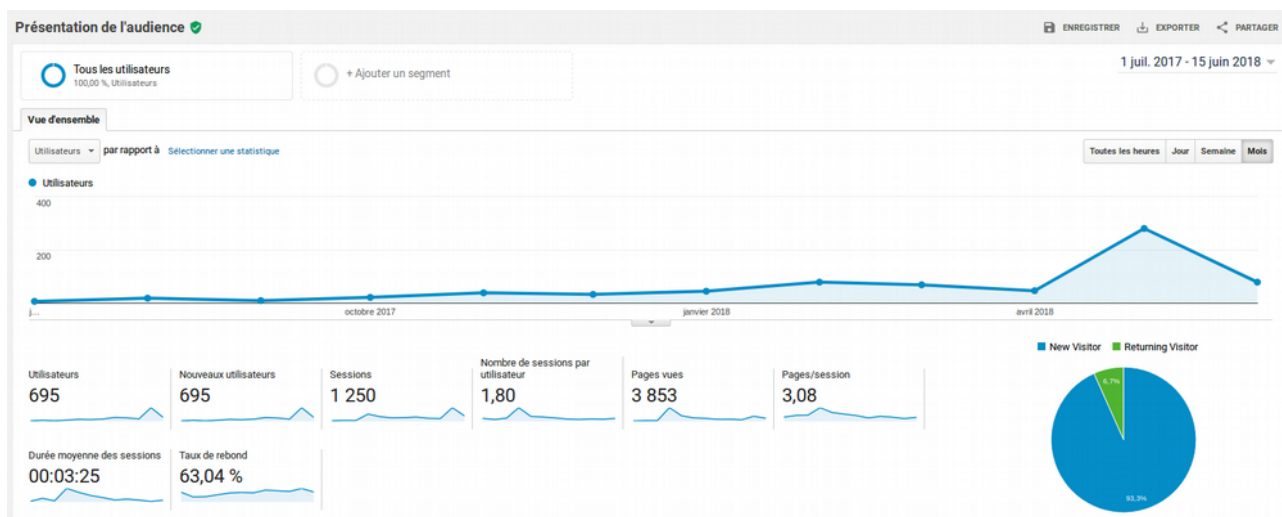
Le Secrétaire
Hordé Nicolas

La trésorière
Pinon Aline

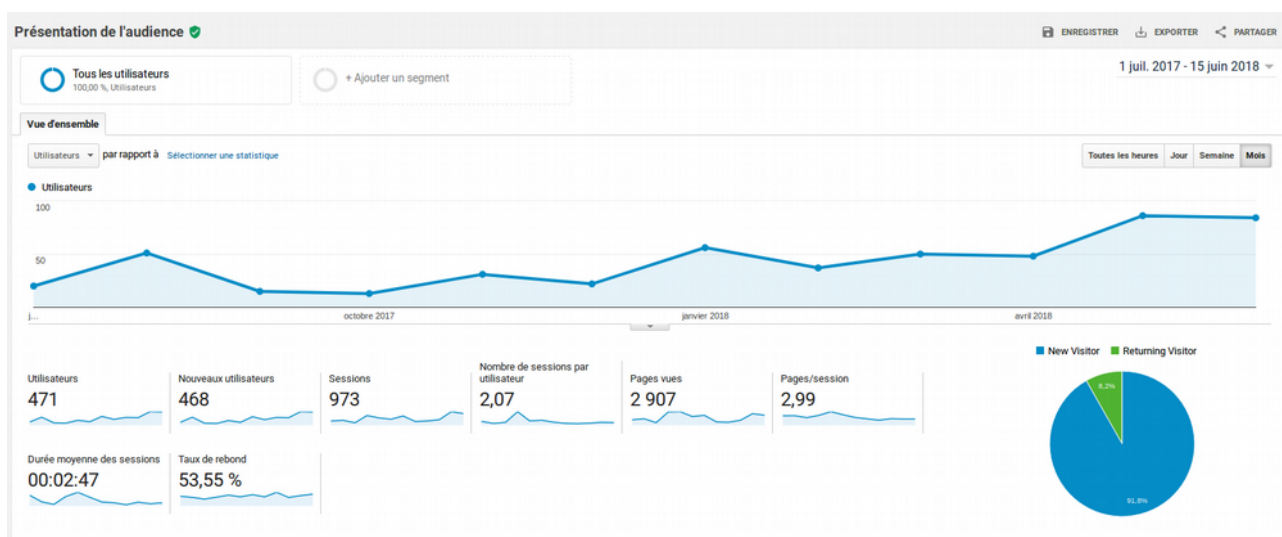
Statistiques

Recommandations pour vous		Statistiques Analytics (30 derniers jours)	
	creuse.meconnu.fr Toutes les données du site Web UA-101742017-2		Utilisateurs 2,4 k ▲ 9.0%
	vendee.meconnu.fr Toutes les données du site Web UA-101742017-7		Utilisateurs 213 ▲ 129%
	dordogne.meconnu.fr Toutes les données du site Web UA-101742017-1		Utilisateurs 311 ▲ 60.3%
	lot.meconnu.fr Toutes les données du site Web UA-101742017-4		Utilisateurs 363 ▲ 641%
	nord.meconnu.fr Toutes les données du site Web UA-101742017-11		Utilisateurs 36 —
	haute-vienne.meconnu.fr Toutes les données du site Web UA-101742017-3		Utilisateurs 188 ▲ 27.0%
	gironde.meconnu.fr Toutes les données du site Web UA-101742017-8		Utilisateurs 130 ▲ 165%
	puy-de-dome.meconnu.fr Toutes les données du site Web UA-101742017-6		Utilisateurs 180 ▲ 283%
	charente.meconnu.fr Toutes les données du site Web UA-101742017-10		Utilisateurs 17 ▼ 15.0%
	correze.meconnu.fr Toutes les données du site Web UA-101742017-5		Utilisateurs 153 ▲ 155%

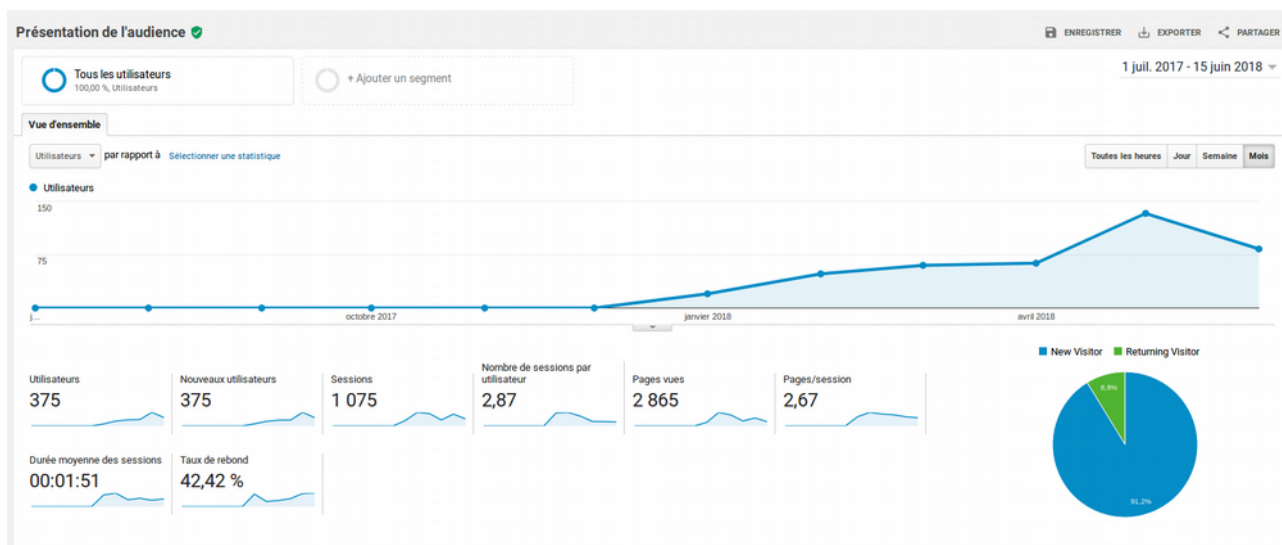
Récapitulatif sous Google Analytics



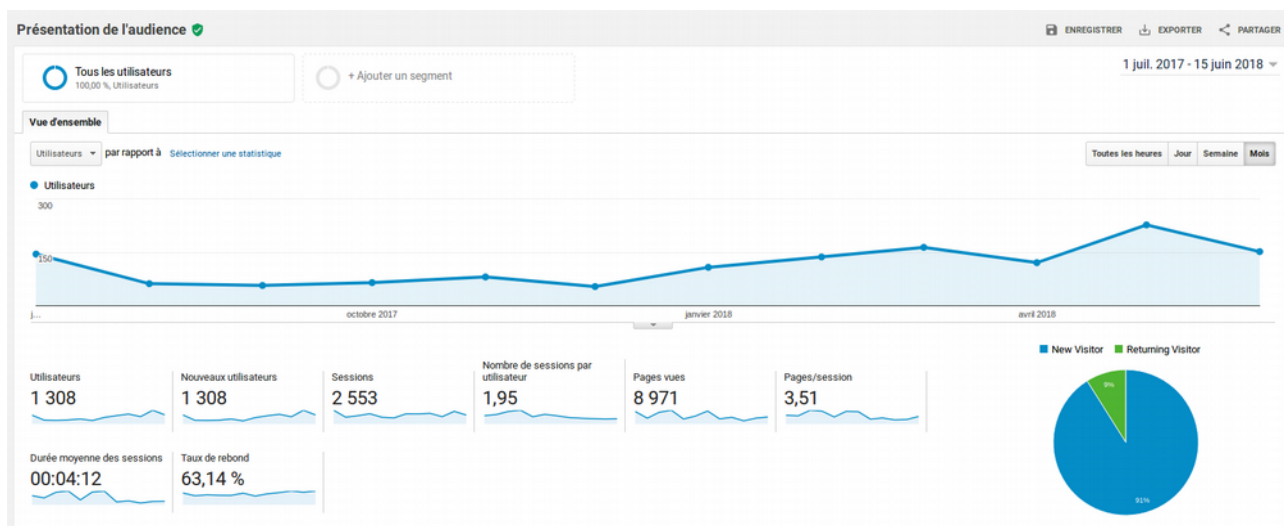
Les chiffres du lot s'améliorent



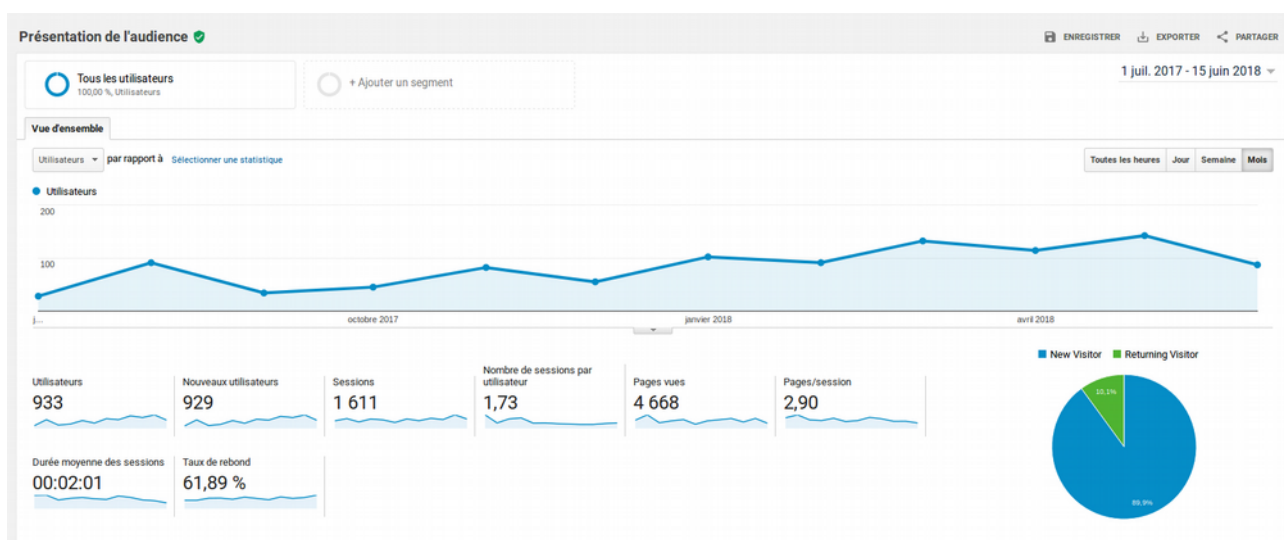
Ainsi que ceux du Puy-de-dôme



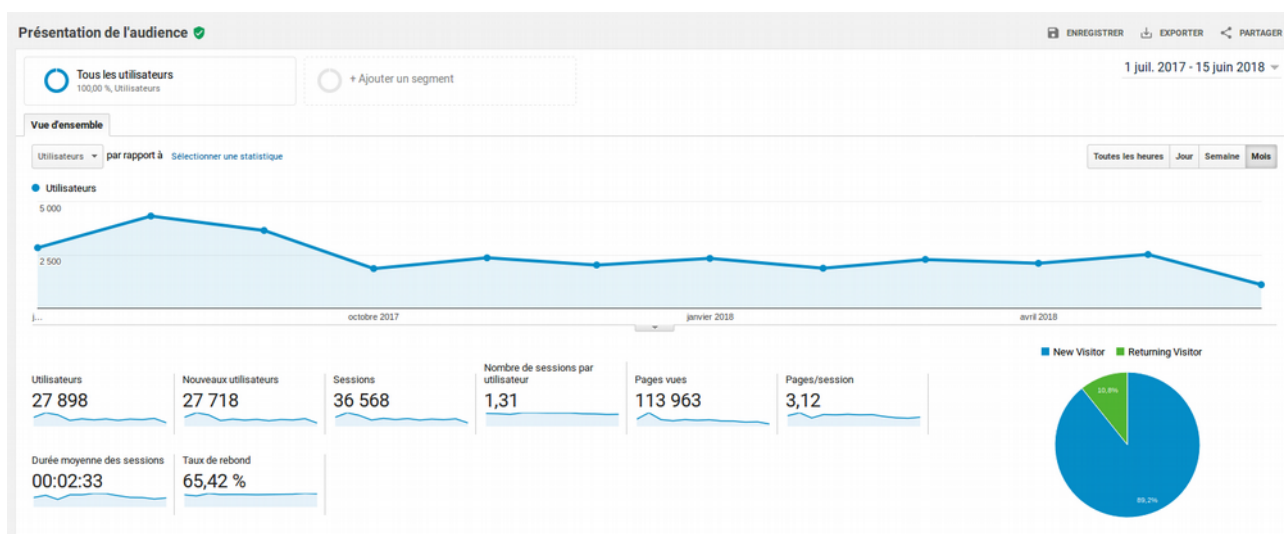
La Vendée est prometteuse, pourtant ouverte depuis peu. (plus touristique)



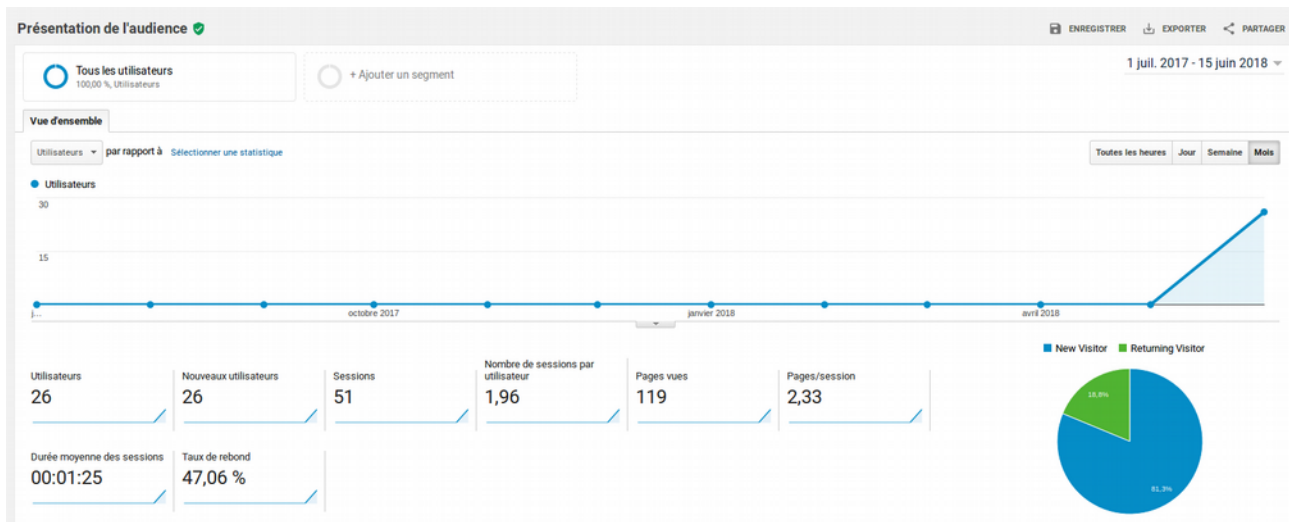
La Dordogne



La Haute-Vienne



La Creuse qui baisse au profit des autres départements ?

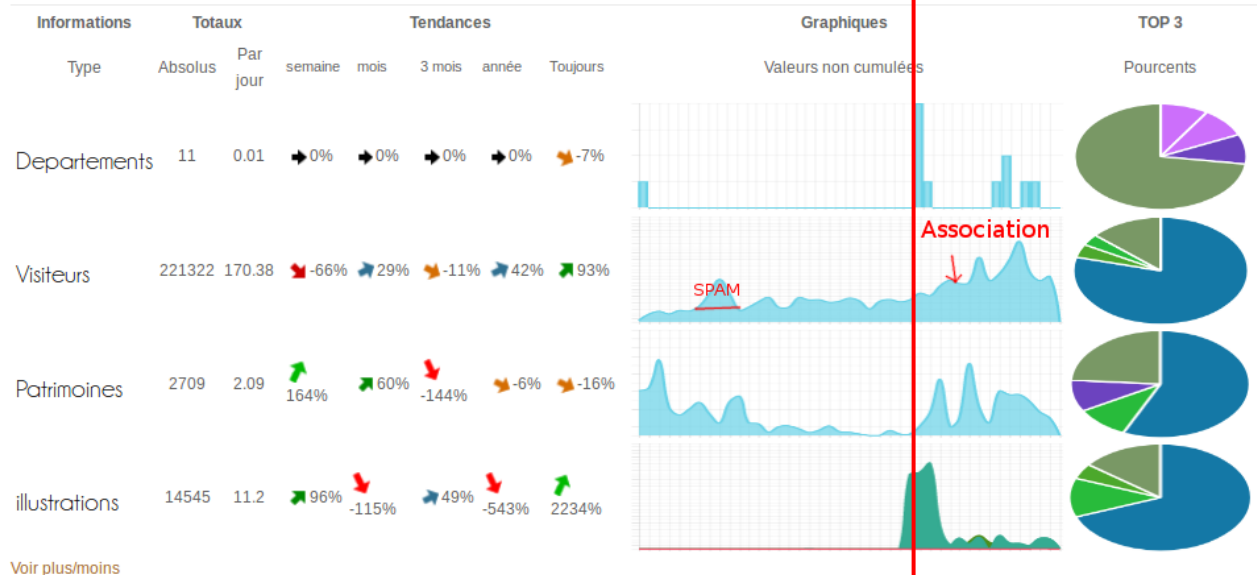


Le dernier arrivé : le Nord

Informations générales

La Creuse secrète
99.020 visites
27 mois

meconnu.fr
122.300 visites
13 mois



Bilan général à partir de l'interface privée

Application smartphone

Le tunnel de Saint-Amand-de-coly



Intérêt
 ★★★★★
 Marche d'approche
 !!!
 Difficulté d'accès
 ●●●●
 Durée de la visite
 ●●●●●



Le Tunnel de Leymarie (ou Le tunnel de Saint-Amand-de-coly pour les riverains) est un ancien tunnel ferroviaire mono-voie désaffecté de la ligne qui menait du LARDIN SAINT LAZARE (24) à SARLAT LA CANEDA (24). Il mesure 1536 m de long. Il est classé en zone Natura 2000 afin de protéger une colonie de chauves-souris qui y niche.

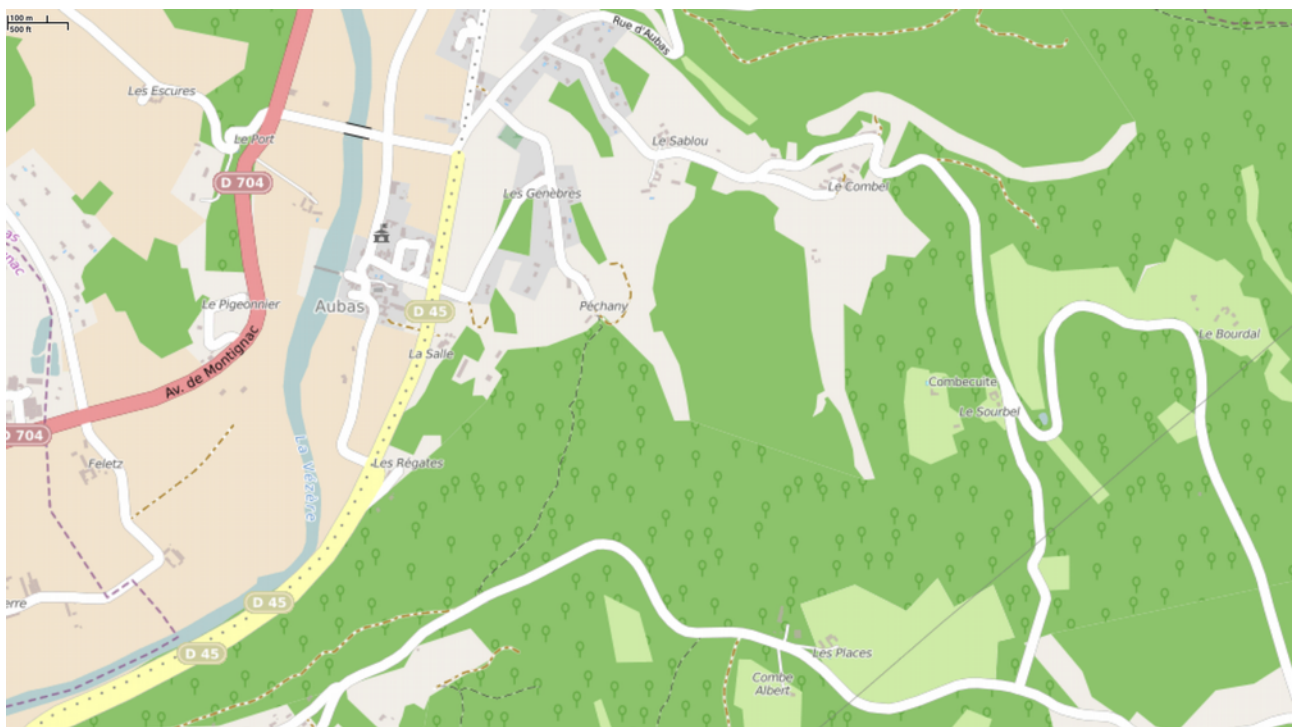
Infos Proximité Commune Type Mot clé

Informations sur le patrimoine

🏠 Saint-Amand-de-Coly - 24364
 🌐 45.039745 ,1.2362713 - lat/lon WGS84
 📖 Architecture civile
 🚇 tunnel
 👤 Rédigé par Administrateur local
 📅 Mis à jour le 03/06/2018
 🗄️ Cache datant de Actuelle



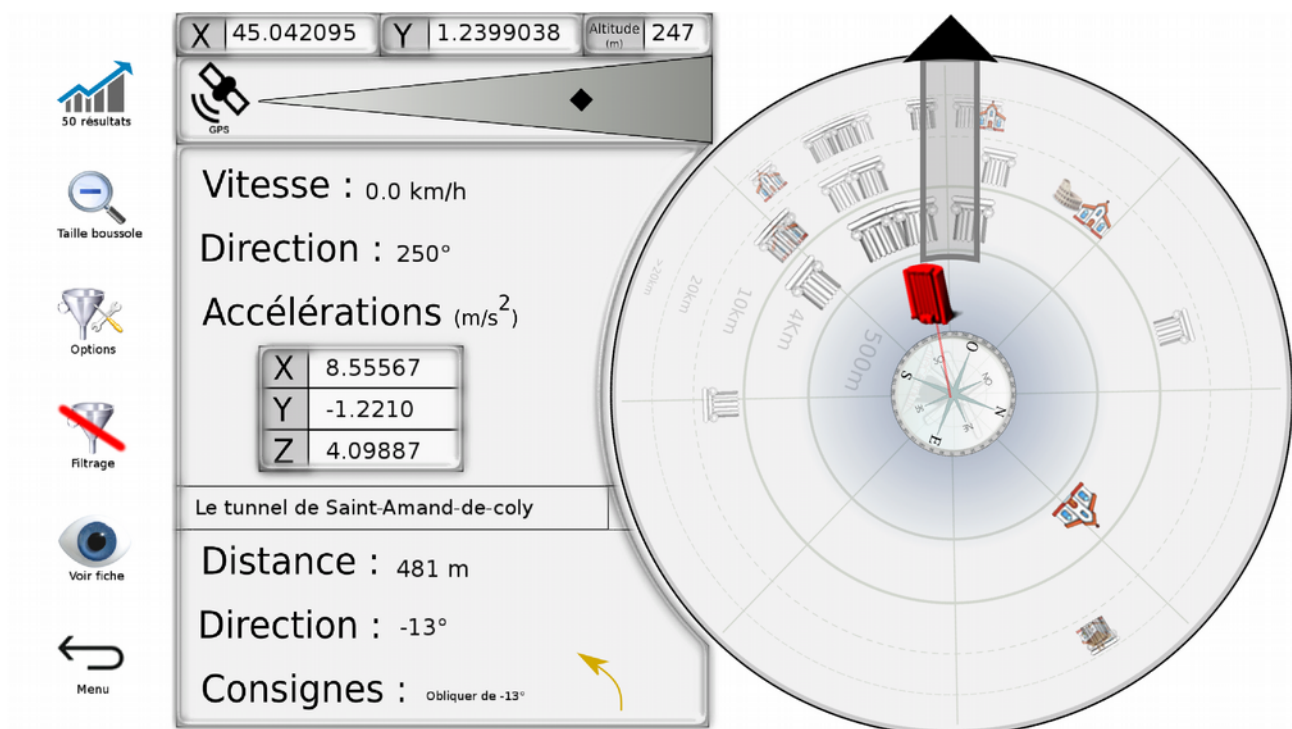
Une fiche patrimoine dotée de la synthèse vocale, les photos téléchargées restent consultables hors ligne ainsi que les fiches patrimoines.



Embryon de cartographie



Menu principal (seuls les menus naviguer et rechercher sont fonctionnels)



La navigation avec possibilités de filtrages

Rechercher par titre, mot clé, nom de commune ou code insee...

Type de patrimoine

2

Sauver vers filtre 2

1

Sauver vers filtre 1

Menu

Intérêt du patrimoine

★

★

★

★

★

★

★

★

★

★

★

★

★

★

★

★

Durée de visite

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

Particularités du patrimoine

🐕

❤️

🏠

🗺️

📺

🔑

Nombre de résultats

Faible

Trier par

Par proximité

Resultats

Filtre1

Filtre2

Résultat de la recherche

	L'église abbatiale de Saint-Amand-de...	2km
	L'église Saint-Pierre-ès-Liens de Mo...	9km
	L'église Saint-Pantaléon de Valojoul...	11km
	La croix hosannière de Sergeac	15km
	L'église Saint-Vaast de Villac	16km
	La croix de Fanlac	16km

La recherche est opérationnelle